

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 25 septembre 2020</b>	<b>N° 2020-230</b>

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER  
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO  
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaél LAMARQUE  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20  
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 septembre 2020</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction appui administrative et financière DGVF</b>	<i><b>N° 2020-230</b></i>

---

**Partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la réalisation d'une étude sur le développement économique de l'OIM Bordeaux-Aéroparc et de sa filière aéronautique et spatiale**  
**Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole souhaite engager une étude en partenariat avec l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) afin d'évaluer les dynamiques économiques et urbaines des activités de la filière aéronautique et spatiale sur le territoire de l'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc depuis sa création.

Le coût total de l'étude s'élève à 61 053 € TTC. Compte tenu de la participation de chaque partenaire aux coûts internes (moyens humains) et afin d'équilibrer les contributions respectives, Bordeaux Métropole versera à l'INSEE la somme de 9 500€ TTC.

Bordeaux Métropole met tout en œuvre en lien avec sa feuille de route économique adoptée en 2016 pour développer les collaborations, rassembler les compétences, susciter les synergies et la créativité au sein de son territoire. Avec le logement et la mobilité, l'emploi est légitimement au cœur des préoccupations des concitoyens. L'emploi est un des piliers majeurs des politiques publiques menées par Bordeaux Métropole, qui s'est d'ailleurs fixée comme objectif la création de 100 000 nouveaux emplois à l'horizon 2030.

La politique économique doit savoir créer les conditions propices au développement des entreprises, notamment l'accueil physique des entreprises. Ainsi trois grands projets d'aménagement à forte densité économique ont été entrepris : l'Opération d'intérêt national Euratlantique (OIN), et les deux Opérations d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc et Bordeaux InnoCampus.

Avec des donneurs d'ordre majeurs tels que ArianeGroup, Dassault Aviation, Safran Ceramics, Thalès, Sabena ... et plus de 110 sous-traitants de la filière aéronautique spatial défense, l'OIM Bordeaux Aéroparc forme un grand territoire de projet pour cette filière. Le projet d'aménagement entrepris depuis 2015 a pour objectif de créer 10 000 nouveaux emplois à horizon 2030.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Bordeaux Métropole s'engagent à réaliser en partenariat une étude sur le territoire de l'Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux-Aéroparc

permettant d'analyser le développement économique du territoire couvert et des différentes activités qui le composent, notamment celles de la filière aéronautique et spatiale.

Chaque partenaire apporte sa contribution dans le respect de ses missions et de ses compétences. L'INSEE publiera l'étude et participe à ce titre à sa mission d'information générale. L'étude sera également publiée par Bordeaux Métropole.

Le coût total de l'étude définie dans la convention annexée à la présente délibération s'élève à 61 053 € TTC. Compte tenu de la participation de chaque partenaire aux coûts internes (moyens humains) et afin d'équilibrer les contributions respectives, Bordeaux Métropole versera à l'INSEE la somme de 9 500€ TTC.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L 2511-6 du Code de la commande publique relative à la coopération public-public,

**VU** la délibération n°2016/0754 du 16 décembre 2016 relative à la Feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole - Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

**VU** la délibération du Conseil métropolitain de Bordeaux Métropole n°2015/0495 du 25 septembre 2015, sous l'intitulé « Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc »,

**VU** la délibération du Conseil métropolitain de Bordeaux Métropole n°2019/345 du 21 juin 2019, sous l'intitulé « Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Aéroparc – Extension du périmètre de l'opération »,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le partenariat avec l'Insee participe à l'optimisation de la définition de la stratégie de développement économique de la filière aéronautique et spatiale sur le territoire métropolitain et plus spécifiquement sur l'OIM Bordeaux-Aéroparc.

Bordeaux Métropole et la délégation régionale de l'INSEE ont un intérêt commun à développer des partenariats dans le domaine des études statistiques, au regard d'une part, de la croissance du territoire métropolitain et de l'expertise reconnue de l'INSEE en matière d'études statistiques, et, d'autre part, de la volonté de la Métropole, au travers de son projet métropolitain, d'ajuster ses politiques publiques pour favoriser l'accueil de cette croissance.

Bordeaux Métropole souhaite s'engager dans la connaissance et la mise en lumière des dynamiques économiques et urbaines des activités de la filière aéronautique et spatiale, afin notamment de préciser les contours de ces secteurs d'activités, de disposer d'une photographie économique et statistique de leur dynamisme et de leur valeur ajoutée pour le territoire et de contribuer « au porté à connaissance » et à la visibilité du secteur, notamment auprès des acteurs locaux.

## **DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de partenariat ci-annexée qui définit les conditions de coopération et les modalités de réalisation de cette étude, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 2 :** de contribuer à la réalisation de cette étude par la mobilisation des ressources internes compétentes et le versement à l'INSEE d'une participation forfaitaire de 9 500 euros TTC, pour un montant total d'étude de 61 053 euros TTC.

**Article 3 :** d'imputer la dépense au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 011, article 622, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--